

# L'accompagnement personnalisé au lycée Camille Claudel de Digoin

## Mise en place en 2<sup>nde</sup> (2010 – 2011) / Perspectives en 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup> (2011 – 2012)

### 1/ Le contexte

#### - Les textes officiels

- La circulaire n° 2010-013 du 29/01/2010 (BO spécial n°1 du 04/02/2010).
- La note académique du 07/02/2010 dans laquelle figure, de manière anonyme, l'organisation générale mise en place dans le lycée C. Claudel.

#### - Un passé dans l'établissement

- L'expérimentation TRAC (Travail Accompagné) au début des années 2000.
  - Pour qui ? Une seule classe de 2<sup>nde</sup>.
  - Objectif(s) ? Aider l'élève à acquérir une méthodologie de travail adapté au lycée, à devenir autonome.
  - Comment ? Pour l'élève = 1h30 par semaine encadré par l'équipe pédagogique.  
Pour les enseignants = temps de concertation intégré dans le service.
- L'expérimentation AP de septembre 2007 à juin 2010.
  - Pour qui ? 3 classes de 2<sup>nde</sup> dont les effectifs ont été ramenés à moins de 24 élèves.
  - Objectif(s) ? Proposer à l'élève en difficulté du temps de soutien méthodologique et disciplinaire, à l'élève en réussite des activités d'approfondissement inenvisageables en classe entière, à tous une aide à la construction de son parcours de formation (« éducation à l'orientation » « PDMF »).
  - Comment ? Pour l'élève = 1h30 par semaine jusqu'à Noël, puis 2 x 1h30 par semaine encadré par la majorité des professeurs des équipes pédagogiques.  
Pour les enseignants = 0h30 de concertation après chaque séance d'AP rémunéré en HSE + temps supplémentaire de concertation et de travail rémunérés en HSE et dynamisés par un temps de formation avec la venue de De Vecchi.  
Pour l'établissement = une dotation supplémentaire octroyée au titre de l'expérimentation (environ 40 HSA).

#### - Une nouvelle donne à la rentrée 2010

- La généralisation à toutes les classes de 2<sup>nde</sup> des principes (8 classes de 23 à 25 élèves / mêmes objectifs) et de l'organisation (répartition annuelle en pic / toutes les classes en barrettes / 2 créneaux de 2h bloqués dans les emplois du temps (1h30 + 0h30)).
- L'arrivée d'une nouvelle équipe de personnels de direction.

## 2/ L'analyse du dispositif

### - Les éléments positifs et les leviers

- Les trois thématiques fixées par la circulaire sont présentes, le soutien, l'approfondissement, l'orientation.
- Une partie des enseignants concernés par le dispositif a vécu les expérimentations antérieures.

Ils connaissent donc l'organisation, ont une réflexion intéressante sur le soutien méthodologique qu'ils appellent « le transdisciplinaire ».

Ils ont une réelle volonté de se concerter pour échanger sur le profil de chaque élève en s'appuyant sur 5 compétences transversales du « métier de l'élève » qu'ils ont élaborées les années précédentes.
- La professeur documentaliste intervient dans le dispositif sur la thématique « PDMF » et elle entretient de bonnes relations avec la COPsy.
- Les thématiques de l'approfondissement sont animées par des professeurs de disciplines différentes. Un professeur de philosophie intervient en partenariat avec un professeur d'histoire – géographie.
- La répartition des élèves dans les groupes se fait à la fois à partir des besoins identifiés par le professeur principal et à partir des vœux exprimés par l'élève.
- La majorité des professeurs font preuve d'une réelle adaptabilité.

### - Les éléments négatifs et les freins

- Une partie des enseignants concernés par le dispositif a été désignée.
- Une partie des enseignants concernés par le dispositif a vécu les expérimentations antérieures :

Ils ne se retrouvent pas ou peu dans la mise en œuvre actuelle (moyens alloués au dispositif diminués de moitié (environ 20 HSA) pour 4 fois plus d'élèves.

Les temps de concertation prévus sont irréalisables. Comment regrouper les personnels de l'AP et échanger efficacement en 30 min ? Comment échanger avec l'équipe pédagogique de la classe ?

Il est très difficile de respecter l'aspect « personnalisé » de l'accompagnement quand il s'agit de répartir 192 élèves dans une dizaine de groupes dont les thématiques et les capacités d'accueil ont été fixées à priori.
- Les définitions des termes « soutien » et « approfondissement » ne sont pas partagées par tous et ne correspondent pas toujours à « la philosophie » de l'AP :

Quid du soutien disciplinaire qui ne peut être fait que par le professeur de l'élève pour reprendre le contenu incompris en cours ?

Quid de l'approfondissement qui propose un contenu de haut niveau inabordable en classe entière et qui n'est destiné qu'aux bons élèves ?
- La gestion des flux des élèves par la vie scolaire a été insuffisamment anticipée.

De septembre à Noël et sur la dernière période, 100 élèves sont en étude soit le mardi soit le jeudi pendant 1h30 et sont rejoint par 100 autres la dernière demi-heure.

De janvier à avril, 200 élèves ont étudié le mardi et le jeudi pendant une demi-heure.

Alors que les CPE sont initialement prévus dans l'encadrement de l'AP.
- Les heures de vie de classe n'ont pas été intégrées dans les emplois du temps pour que les professeurs principaux utilisent ce temps (qu'ils doivent et qui ne sera donc pas rémunéré) à l'AP dans la dernière période de l'année.
- Le taux d'encadrement est insuffisant sur la dernière période (8 professeurs). En effet, sept des huit professeurs principaux sont prévus dans l'encadrement de deux groupes différents.

### **3/ La démarche choisie par l'équipe de direction pour une mise en œuvre satisfaisante sur cette année 2010 - 2011**

#### **① Estimer l'impact sur les personnels (professeurs, CPE, COPsy) de la mise en œuvre prévue :**

Recherche d'informations dans les archives, auprès du chef des travaux.  
Echanges informels avec les personnels.  
Réunion de tous les personnels concernés dès la première semaine, puis en novembre, puis en avril.

#### **② Rappeler à tous le cadre réglementaire :**

Réunion de tous les personnels concernés dès la première semaine.  
Diffusion à tous ces personnels du courrier du recteur, accompagné de la note du doyen des IPR.

#### **③ Impulser, faciliter le travail en équipe, la concertation pour enclencher une dynamique positive :**

Dès la première semaine de la rentrée :  
Octroi de deux créneaux horaires de 2h, libérés de cours, dès la première semaine de la rentrée.  
Réunion de travail avec quelques professeurs rapporteurs de leurs réflexions.  
Dès la première semaine de la rentrée et avant chaque période :  
Réunion de travail avec les CPE.

#### **④ Mettre en œuvre les évolutions élaborées :**

Prise en charge, par le proviseur adjoint, de toutes les tâches (répartition des élèves / élaboration, édition et diffusion des tableaux finalisés de répartition / désignation des salles / organisation de l'accueil des élèves sur les temps libérés).

Instauration d'une réunion des huit professeurs principaux avec le proviseur adjoint en fin de chaque période pour faire le bilan de la période passée et répartir les élèves pour la période suivante.

#### **⑤ Estimer l'impact sur les élèves de la mise en œuvre actuelle :**

Information des parents d'élève de 2<sup>nde</sup> lors de la réunion de rentrée.  
Réunion des huit professeurs principaux, des élèves délégués avec le proviseur adjoint en décembre.

### **4/ La démarche choisie par l'équipe de direction pour anticiper la mise en œuvre, sur la 2<sup>nde</sup> et la 1<sup>ère</sup>, à la rentrée 2011 - 2012**

#### **① Mettre en place une enquête auprès des élèves de 2<sup>nde</sup>, de l'ensemble des professeurs et des CPE :**

L'analyse des résultats (voir documents joints) sera un des éléments de réflexion. L'organisation choisie devra répondre au mieux aux attentes des différents acteurs. Si ce n'est pas possible ou si les attentes des uns et des autres sont trop éloignées, il faudra faire preuve de pédagogie (présenter, expliquer...) pour que l'AP ne soit pas perçu comme subi. L'adhésion, au moins minimale, de tous est indispensable à la réussite de ce dispositif.

Il en ressort que **pour les élèves** et **pour les professeurs** :

-**Le soutien est l'activité la plus importante en 2<sup>nde</sup> et en 1<sup>ère</sup> / est l'activité la plus importante en 2<sup>nde</sup> et en 1<sup>ère</sup>**

« L'aide méthodologique » **est plus importante en début d'année de 2<sup>nde</sup> qu'en milieu d'année / est plus importante en début d'année de 2<sup>nde</sup> qu'en milieu d'année**

« Le soutien disciplinaire en français et en mathématiques » **est très important tout au long de l'année en 2<sup>nde</sup> et est le plus important en 1<sup>ère</sup> / est moyennement important en début d'année de 2<sup>nde</sup> et très important en milieu d'année de 2<sup>nde</sup>. Il est le plus important en 1<sup>ère</sup>.**

« L'autonomie dans la recherche documentaire » **n'est pas une priorité et l'est encore moins en milieu d'année de 2<sup>nde</sup> / est moyennement important en 2<sup>nde</sup> et en 1<sup>ère</sup>.**

-L'approfondissement est une activité moyennement importante que ce soit pour un élève de 2<sup>nde</sup> ou un élève de 1<sup>ère</sup> / est une activité moyennement importante que ce soit pour un élève de 2<sup>nde</sup> ou un élève de 1<sup>ère</sup>.

« Aborder des disciplines (des matières) sous un autre angle pour donner envie » est la forme la plus importante en 2<sup>nde</sup> / est très important en 2<sup>nde</sup> tout comme « Aborder des savoirs, des connaissances disciplinaires (littéraires, scientifiques) de niveau élevé et difficilement abordable en cours ».

« Aborder des savoirs, des connaissances disciplinaires (littéraires, scientifiques) de niveau élevé et difficilement abordable en cours » est la forme la plus importante en 1<sup>ère</sup> / est la forme la plus importante en 1<sup>ère</sup>.

« Aborder des connaissances, des savoirs non enseignés (culture générale, arts...) » est moyennement important en 1<sup>ère</sup> mais plus important qu' « aborder des disciplines sous un autre angle » / est moyennement important en 2<sup>nde</sup> et est moyennement important en 1<sup>ère</sup> mais plus important qu' « aborder des disciplines sous un autre angle ».

-L'aide à l'orientation est moyennement important en 2<sup>nde</sup> et n'est pas une activité importante pour un élève de 1<sup>ère</sup> / est moyennement importante en 2<sup>nde</sup> et n'est pas une activité importante en 1<sup>ère</sup>.

« Identifier ses propres centres d'intérêt, ses propres aptitudes, ses propres besoins de formation » est la forme la plus importante en début de 2<sup>nde</sup> / est la forme la plus importante en début de 2<sup>nde</sup> et en milieu d'année.

« Connaître les formes et les voies de formation » est plus important que « connaître les métiers et les secteurs professionnel » en début de 2<sup>nde</sup> et est la forme la plus importante en milieu de 2<sup>nde</sup> / est plus important que « connaître les métiers et les secteurs professionnel » en début de 2<sup>nde</sup> et devient un peu plus important en milieu d'année de 2<sup>nde</sup>.

Les trois formes sont également importantes en 1<sup>ère</sup> / « Connaître les formes et les voies de formation » est la forme la plus importante en 1<sup>ère</sup>.

La possibilité de faire des stages est demandée en 2<sup>nde</sup> et en 1<sup>ère</sup>.

-La répartition annuelle la plus appropriée est « une répartition uniforme et régulière (par exemple 2h/sem toute l'année) » que ce soit en 2<sup>nde</sup> ou en 1<sup>ère</sup> / est « une répartition uniforme et régulière (par exemple 2h/sem toute l'année) » que ce soit en 2<sup>nde</sup> ou en 1<sup>ère</sup>.

-Le protocole pour identifier les besoins de chaque élève est le plus approprié s'il prend l'une des formes suivantes : « les besoins sont identifiés par l'équipe des professeurs après un entretien avec l'élève » OU « les besoins sont exprimés collégalement, collectivement par l'équipe de professeurs et l'élève » / « les besoins sont identifiés par l'équipe des professeurs après un entretien avec l'élève » OU « les besoins sont exprimés collégalement, collectivement par l'équipe de professeurs et l'élève » et, pour près de 50% des professeurs,, est moyennement approprié s'il prend la forme « les besoins ne sont identifiés que par l'équipe des professeurs qui sont des spécialistes de l'enseignement ».

-Les propositions qui reçoivent une adhésion globalement favorable sont : En 2<sup>nde</sup>, il est important que « un élève participe obligatoirement à un groupe « aide à l'orientation » au cours de l'année ». / En 2<sup>nde</sup>, il est important que « un élève participe obligatoirement à un groupe « aide à l'orientation » au cours de l'année », « un élève doit pouvoir rester sur la même thématique (par exemple « soutien Français » ou « approfondissement ») tout au long de l'année », « un élève doit pouvoir rester dans les groupes qui proposent « le soutien » tout au long de l'année ». En 1<sup>ère</sup>, à ces mêmes propositions s'ajoute « un élève doit pouvoir rester dans les groupes qui proposent « l'approfondissement » tout au long de l'année ».

② Accompagner l'évolution des pratiques des professeurs en leur proposant des temps de formation

Sollicitation d'un professeur pour qu'il participe à une formation de bassin sur l'évaluation par compétences à travers le socle commun.

Mise en place, avec la DAAEFOP, d'une formation inter-bassin sur l'AP qui se déroulera le 10 mai 2011 (6 lycées / 4 professeurs et 1 personnel de direction par lycée / 1 COP par bassin).

Perspective d'un travail, au niveau du bassin, sur la mise en place d'une liaison 3<sup>ème</sup> – 2<sup>nde</sup> (Quel lien entre le LPC et l'AP ?)

③ Elaborer collectivement l'organisation générale pour la rentrée 2011

1<sup>ère</sup> réunion (le 19 mai 2011) d'une commission issue du conseil pédagogique dont l'objet est de :

-Rapporter le contenu de la formation du 10 mai.

-Identifier les éléments clés extraits des résultats de l'enquête.

-Préciser les objectifs de l'AP pour chaque thématique (soutien, approfondissement, orientation) et ce pour chaque niveau (2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>).

-Exprimer les contraintes des uns et des autres (professeurs, CPE, direction).

Réunion(s) supplémentaire(s) de cette commission et/ou de groupe(s) de travail.

④ Identifier et répartir les ressources humaines